



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
DIRECTION DES SERVICES VETERINAIRES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

03/2024/MINAE/SG/DGAE/DSV
13/11/2024

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° - en date du **05/11/2024** dans **La Vérité** le **05/11/2024**.

2. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour : Travaux de réhabilitation des bâtiments A et B de la Direction des Services Vétérinaires à Ampandrianomby, Commune Antananarivo, Vème Arrondissement, District Antananarivo Renivohitra, Région Analamanga, constituant un lot unique et indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 en vue de la passation de marché à quantité fixe conclu à prix unitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : RANDRIANASOLO RAFANOMEZANA Norohasina
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Bureau : , Étage : 5ème étage , Porte : 504

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : quarante mille Ariary (Ar 40 000.00)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à , étage: 5ème étage / porte: 504 au plus tard le 13/12/2024 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : sept cent mille Ariary (Ar 700 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.

9. Une visite de lieu est **obligatoire**, elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	Devant le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage à Ampandrianomby	26/11/2024	10:00	La PRMP ou son Représentant
1	Devant le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage à Ampandrianomby	27/11/2024	10:00	La PRMP ou son Représentant

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à _____, Le 13/11/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics